

14 - REMERCIEMENTS ET QUESTIONS DIVERSES

- Proposition de nom par la SECOMILE pour la résidence située rue Théodore Géricault : Résidence « Achardi ». Adopté à l'unanimité. Inauguration des 27 logements collectifs : vendredi 28 octobre 2016 à 11 00, à laquelle les membres du Conseil Municipal seront conviés.
- Enquête statistique sur la consommation et le budget des ménages « Enquête budget de famille » de septembre 2016 à septembre 2017 par l'INSEE. Les ménages concernés seront prévenus par courrier.
- Présentation d'une borne électrique comme celle qui sera installée à BOURG-ACHARD.
- Information sur l'attribution d'une subvention de 12 200 € par le Département de l'Eure pour la création d'un parking devant le groupe scolaire, au titre des amendes de police.
- Lecture du compte-rendu de la réunion de présentation CLIC du 14 septembre 2016 à 17 h 00 avec Madame MAHÉ de l'UTAS de PONT-AUDEMER.

Actions prévues à BOURG-ACHARD à destination du public senior :

- mardi 18 octobre 2016 à la Maison des associations André Héry : conférence à 14 h 00 « Les clés d'une conduite efficace au volant », organisée en partenariat avec Brain up,**
- les 8, 15 et 22 novembre 2016 à la salle Phèdre : 3 ateliers de 2 h 00 (jeux sur la gestion du stress, les réactions au volant, les panneaux de signalisation) à destination des 60 - 75 ans, sur inscription.**

- Remerciements de :
 - Monsieur GRIMBERT, Directeur de l'école élémentaire Guy de Maupassant pour la réalisation des différents travaux et aménagements effectués dans l'école durant la période estivale,
 - pour les travaux d'éclairage allée du Calvaire (Valérie DUCHEMIN).
- Acquisition d'un bus de 36 places à destination des scolaires : proposition par Monsieur le MAIRE de confier le dossier à Monsieur Stéphane HERSANT qui s'entourera d'un groupe de 3 - 4 personnes. Avis favorable. Présentation de l'étude à l'occasion d'un prochain Conseil Municipal. Estimation du bus actuel : 6 500 €.
- Monsieur le MAIRE remercie l'ensemble de l'équipe municipale et du personnel municipal pour leur investissement sur les dernières manifestations organisées par la Ville.
- Réunion de présentation d'un projet de règlement intérieur du Conseil Municipal : jeudi 3 novembre 2016 à 20 h 30.
- La prochaine séance aura lieu le mercredi 9 novembre 2016.
- Séance levée à 00 h 05.

Affichage du 26 septembre 2016

organisé par la mairie de Bourg-Achard, Eric Legros et Little Armada

GRANDE SOIRÉE HUMOUR

LE SAMEDI 15 OCTOBRE À 20H00

18 ANS ADULTE ET 12 ANS ENFANT



UN ARTISTE, UN ENTRACTE-APÉRITIF, UN ARTISTE

Réervations conseillées en mairie au 02 32 56 72 48 et sur place

Maison des associations André Héry
Rue Pierre et Marie Curie – 27 310 Bourg-Achard

BOURG-ACHARD

Journées Sécurité routière



vendredi 4 novembre 2016
journée réservée aux scolaires et aux seniors

samedi 5 novembre 2016
Maison des Associations André Héry
de 9 h 00 à 11 h 30 et 13 h 30 à 18 h 30

Gratuit et ouvert à tous

BOURG-ACHARD La Ville de BOURG-ACHARD en partenariat avec

Fermeture exceptionnelle de la Mairie les samedis
12 novembre et 24 décembre 2016.



Bourg-Achard Info

Édito - Jean-Pierre DENIS, Maire de BOURG-ACHARD

Madame, Monsieur, Chers Amis,

Il me semble nécessaire de vous apporter quelques éclaircissements sur les indications contenues dans les précédents *Bourg-Achard Info* ; vous rendre compte des travaux réalisés et vous informer de nos projets, et ce, afin d'améliorer le quotidien de chacun de nous.



Afin de préparer la rentrée, nous avons créé un nouveau parking pour le car scolaire afin de sécuriser la montée et la descente des enfants ainsi qu'un arrêt minute pour faciliter vos déplacements et 10 places de stationnement supplémentaires (coût global 55 488 € H.T. subventionné à hauteur de 12 200 € par le Département de l'Eure). En ces temps de vigilance accrue, il nous a semblé indispensable d'équiper le portail de chaque école d'un visiophone.

Quant aux travaux d'extension de l'école élémentaire, nous avons dû faire face au désistement d'une entreprise ce qui a quelque peu retardé leur avancement. Néanmoins, nous espérons vivement pouvoir mettre à disposition des enseignants et des élèves leurs nouvelles classes, et ce, dès le début de l'année 2017.

Concernant le gymnase du collège Simone Veil, et afin de faciliter sa construction par la Communauté de Communes du Roumois Nord, nous avons cédé gracieusement à cette dernière les terrains nécessaires, tant pour sa réalisation que pour celle d'un parking supplémentaire.

Concurremment à cette décision, après négociations avec le Département, et toujours dans le but de favoriser le développement de la pratique sportive des collégiens et des associations, nous avons décidé d'acquérir le gymnase de l'ancien collège Jean de la Varende pour ensuite le rétrocéder à la Communauté de Communes du Roumois Nord qui a pris l'engagement de l'acquérir et de le remettre aux normes dans les meilleurs délais.

Le parking dit « de l'ancienne place des médecins » va faire l'objet d'une totale refonte. L'étude est confiée aux services départementaux d'Ingénierie 27. Nous ne manquerons pas de vous présenter le projet en son temps.

Concernant la voirie, vous avez pu constater que différentes chaussées (rue de la Libération, Grande rue, rue du Docteur Duvrac...) ont subi, durant plusieurs semaines, des travaux notamment pour le passage de la fibre optique, ce qui nous permettra, nous l'espérons, dans les prochains mois de pouvoir bénéficier du haut débit. Dans le même ordre, nous avons facilité le passage de deux câbles pour une alimentation électrique spécifique pour la plateforme LIDL le long de la RD 675. Concernant la déviation de la RD 675, un premier rond-point a été réalisé par le Département de l'Eure et son éclairage a été pris en charge par la Ville. Après nombre de négociations avec les différentes parties concernées, il semblerait que le rond-point dit de l'« Y de BOUQUETOT » puisse voir le jour dans le courant de l'année 2017, lequel sera suivi par celui de la rue du Château d'eau puis la finalisation de la déviation.

Un projet de liaison douce entre l'Espace jeunes et la rue du Mont Laurent va voir le jour dès le début 2017, pour sécuriser les déplacements piétons et cyclistes.

En fin d'année 2015, des canalisations d'assainissement de la rue de Rouen à l'angle avec la rue du Docteur Duvrac et de la rue Carlet ont dû être remplacées, ce qui a attiré notre attention sur l'état des canalisations de la Grande rue et de la rue Carlet qui sont en place depuis les années 60. Des travaux de réhabilitation sont indispensables et devraient commencer dans le courant du second trimestre 2017. **Toutes les mesures nécessaires seront prises afin de ne pas trop perturber la circulation, le stationnement. L'accès aux différents commerces sera bien évidemment préservé et sécurisé. La circulation des véhicules, quant à elle, devrait être alternée, voire déviée pour les poids lourds.**

Comme vous avez pu le constater depuis plusieurs mois, un échafaudage est installé devant la façade ouest de notre Église Saint-Lô. Tout comme vous, nous avons à cœur de conserver notre patrimoine et pour ce faire nous avons décidé de procéder à la restauration complète des façades et du clocher (coût environ 650 000 € H.T.). Ainsi, nous avons sollicité des aides financières auprès du Département de l'Eure, de la DRAC, et de la Fondation du Patrimoine. Pour cette dernière, nous vous rappelons qu'un appel au don est toujours en cours et que pour toute somme versée à cette fondation pour notre Église, le donateur bénéficie d'une réduction d'impôts de 60 % du montant alloué.

Quant au cimetière, qui malheureusement devient trop exigu, un projet d'agrandissement est à l'étude, et la procédure de reprise des concessions abandonnées va débuter dans les prochaines semaines.

J'en profite également pour vous indiquer qu'une boîte à idées va être à votre disposition dans l'accueil de la mairie.

Tels sont les premiers éléments que nous tenions à vous faire partager et ne manquerons pas de revenir vers vous pour faire le point de l'état d'avancement de chacun de ces dossiers.

Bien à vous,
Jean-Pierre DENIS
Maire de BOURG-ACHARD

Compte-rendu du Conseil Municipal du 22 septembre 2016

Absents : Laurence **PIGNÉ** (excusée), Mickaël **LEICHER**, Philippe **HUE HERMIER** donne pouvoir à Thérèse LEMARESQUIER, Audrey **GAMBARO** donne pouvoir à Sarah CHAINE, Jean-François **DUTOIS** (excusé), Jason **FOLLOPE** donne pouvoir à Marie OLLIVIER, Caroline **PIERRELÉE**, Christine **PIPEREAU** donne pouvoir à Jean-Pierre DENIS, Françoise **PRUNIER** donne pouvoir à Richard APPERT.

Secrétaire de séance : Véronique **DANIEL**

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 2 septembre 2016.

PRÉSENTATION DU NOUVEAU BUREAU DE L'ASSOCIATION FOOTBALL CLUB DU ROUMOIS NORD PAR Madame Marina COURTET, Présidente et Monsieur Jean-Marc QUILAN, Vice-président

Composition du bureau : Emmanuelle MAZURIER - Secrétaire, Thomas KERDU - Trésorier et 8 membres.

Nombre de licences : 200 à ce jour ; 350 attendues. 18 équipes masculines et 6 équipes féminines (environ 70 filles).

Objectifs : 1^{ère} division pour U13, U15 et U18.

Nombre d'encadrants : un directeur et un éducateur par équipe et des bénévoles. Recrutement d'un CUI cette année et de deux emplois civiques. Manque un arbitre cette année donc encourage les jeunes à se tourner vers l'arbitrage.

Demandes formulées auprès de la Ville et en cours de traitement par les services techniques : dégradation des tribunes, voiture sur le terrain rouge, ventilation dans les vestiaires, trousseau de clés manquant. Monsieur le MAIRE indique qu'un courriel sera envoyé à l'ancien Président pour récupérer les clés.

Le FCRN indique qu'une équipe de senior non affiliée au FCRN utilise le terrain de SAINT-OUEN DE THOUBERVILLE le dimanche matin, que la commune de SAINT-OUEN DE THOUBERVILLE subventionne le FCRN à hauteur de 1 500 € au lieu de 3 000 € en 2015.

Actions à venir : organisation d'un stage de trois jours en partenariat avec les pompiers pour les U11 et U13 et d'un stage de trois jours pour les filles.

1 - TRAITÉ D'AFFERMAGE POUR L'EXPLOITATION DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT – AVENANT 1 -

Lecture, par Monsieur le MAIRE, de la proposition d'avenant 1 du traité d'affermage pour l'exploitation du service d'assainissement entre la Ville de BOURG-ACHARD et la société SAUR, fermier de la Ville. Approbation des termes de l'avenant 1. Monsieur le MAIRE précise que cet avenant ne change pas le prix du service de l'assainissement collectif défini pour la commune de BOSGOUËT ni pour les habitants de BOURG-ACHARD.

Monsieur MUSTIÈRE demande s'il existe un moyen de calculer le volume d'eaux usées de BOSGOUËT. Monsieur le MAIRE indique que la petite station comprend un compteur, un dégrilleur et un clapet anti-retour.

2 - DÉVOIEMENT DE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT - EXTENSION DU CIMETIÈRE - Monsieur le MAIRE informe les membres du Conseil Municipal que, dans le cadre de l'extension du cimetière de BOURG-ACHARD, il est nécessaire de déplacer un collecteur d'assainissement traversant ladite extension, et qu'une consultation va donc être lancée.

3 - RESTAURATION DES ÉLÉVATIONS ET DES VITRAUX - ÉGLISE SAINT-LÔ - ATTRIBUTION DE

MARCHÉ - Présentation par Monsieur le MAIRE du rapport d'analyse des offres de Madame CARON, Architecte du patrimoine (neufs offres reçues pour les 4 lots). Attribution du marché aux entreprises suivantes par lot : Lot 1 (Maçonnerie / Pierre de taille / Echafaudage / Divers) : TERH Monuments Historiques - 370 960,31 € HT, lot 2 (Charpente / Menuiserie) : Les Métiers du bois - 33 321,55 € HT, lot 3 (Couverture / Paratonnerre) : Entreprise Rémy DUPUIS - 33 328,93 € HT et lot 4 (Vitrail) : Atelier de vitrail V. JAILLETTE - 123 047,69 € HT. Monsieur le MAIRE précise que le début des travaux est prévu en mars 2017.

4 - GESTION ADMINISTRATIVE DES SÉPULTURES – Présentation, par Monsieur le MAIRE, des trois propositions reçues pour la gestion administrative de reprise des sépultures : GESCIME - 6 446,00 € HT, OGF - 11 000,00 € HT, ELABOR - 7 164,00 € HT. Mission confiée à l'entreprise GESCIME sise Immeuble Lutèce 1 place de Strasbourg à BREST.

5 - TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE CHEMINEMENTS PIÉTONNIERS - SENTE MICHEL DE SAINT-

PIERRE ET SENTE GÉRICAULT - Présentation des trois propositions reçues pour l'aménagement de cheminements piétonniers sente Michel de Saint-Pierre et sente Géricault, par Monsieur THIEBAULT, Adjoint au Maire : MINERAL TP 14 272 ,80 € HT, ASTEN 23 171,60 € HT, GENNETEY PAYSAGE 16 387,88 € HT). Mission confiée à l'entreprise MINERAL TP, sise rue Fernand Lefée à BOURG-ACHARD.

6 - TRAVAUX DE SÉCURISATION - TRAVERSÉE GRANDE RUE - Affaire reportée au prochain Conseil Municipal en attente de propositions.

7 - CESSIION DE PARCELLE - RUE DE L'ABBÉ ÉLIOT - Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal avoir reçu une demande de Monsieur Antoine CARDOSO portant sur l'acquisition d'une partie de la parcelle ZH 576, sise Lieudit Honguemare, appartenant à la Ville de BOURG-ACHARD d'une superficie d'environ 35 m² sur une superficie totale de 334 m² et sur laquelle était implantée une station de relevage. Monsieur le MAIRE indique que cette partie de la parcelle ne présente aucun intérêt pour la Ville. Cession à l'unanimité ; frais de bornage et d'acte restant à la charge de Monsieur Antoine CARDOSO.

8 - DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER : pas de préemption sur les cessions suivantes :

- sections YD 71 et YD 75 (868 m²) sises Le Haut Croth - allée des pommiers appartenant à Monsieur et Madame Jean-Jacques CHAMBELLAN,
- sections ZE 94 et ZE 145 (948 m²) sises 680 rue de Montfort appartenant à Madame Denise COQUIN,
- parcelle à bâtir (868 m²) issue des sections ZC 458, ZC 510 et ZC 514 (85 800m²) sises 81 chemin des Peupliers appartenant au Groupe Bertin immobilier,
- section ZC 494 (454 m²) issue de la parcelle ZC 318 sise 186 route de l'Ancienne briqueterie appartenant à Monsieur et Madame Germain BARNABÉ.

9 - RAPPORT DE LA COMMISSION DES TRAVAUX par Monsieur Jean-Marie THIEBAULT, Adjoint au Maire ET D'URBANISME par Monsieur le MAIRE

Travaux réalisés du 5 au 19 septembre 2016

- Réception et montage de différents meubles pour les classes de l'école maternelle.
- Création de ventilation haute et basse dans la réserve sèche et remplacement d'un congélateur au restaurant scolaire Les Petits gourmets.
- Pose d'étagères à l'école de musique.
- Arrosage des jardinières et espaces fleuris dans la commune.
- Désherbage des rues : Champ de foire, allée des Écoliers.
- Tonte et entretien des espaces publics.
- Pose d'un panneau « Stop » rue de l'Abbé Eliot au niveau du rond-point des écoles.
- Pose d'un miroir de visibilité face au manoir rue de la Libération.
- Création d'un passage piéton rue des Canadiens près de l'arrêt de bus.
- Réfection des passages piétons en enrobé dans la Grande rue.
- Déplacement de la clôture des pompiers au Champ de foire.
- Installation et dépose du Forum des associations.
- Organisation de la manifestation Foire à la Bourrette.
- Installation d'un écran à la Maison des Associations André Héry.
- Travaux de peinture des traversées piétonnes Grande rue prévus mi-octobre 2016 après dégraissage de l'enrobé.

Présentation de la scénette qui sera installée sur le parvis de la mairie pendant les fêtes de fin d'année 2016.

Dossiers d'urbanisme traités du 1^{er} au 21 septembre 2016

- 1 permis de construire, 8 certificats d'urbanisme et 4 déclarations préalables déposés.
- 1 permis de construire accordé.

Monsieur le MAIRE informe les membres du Conseil Municipal de la nécessité de mettre à jour le Schéma d'assainissement de la Ville, et ce sur les conseils du SATESE. Autorisation est donnée à Monsieur le MAIRE de confier l'assistance à maîtrise d'ouvrage à INGÉNIERIE 27, après réception de devis, pour la consultation de cabinets.

10 - RAPPORT DE LA COMMISSION FINANCES par Monsieur Jean-Paul BÉTOUS, Adjoint au Maire

- Date de la prochaine Commission : vendredi 21 octobre 2016 à 20 h 30.

11 - RAPPORT DE LA COMMISSION DES AFFAIRES SCOLAIRES, DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION par Madame Josette SIMON, Adjoint au Maire

- Médiathèque Hector Malot : diffusion en cours de programme du dernier trimestre 2016,
- Commission Affaires scolaires, culture et communication : mardi 4 octobre 2016 à 20 h 30. Ordre du jour : bilans du Forum des Associations et de la Foire à la Bourrette en présence du placier Monsieur GARNIER.

12 - RAPPORT DE LA COMMISSION DES SPORTS, DES FÊTES par Madame Thérèse LEMARESQUIER, Adjoint au Maire

- Téléthon les 2 et 3 décembre 2016. Réunion prévue vendredi 30 septembre 2016 à ROUTOT pour l'organisation de l'édition 2016 sur invitation de Monsieur Yann LOLLIER. Madame LEMARESQUIER demande aux membres du Conseil Municipal référents de prendre contact avec leur(s) association(s) pour leur participation à l'édition 2016.
- Foire à la Bourrette : Madame LEMARESQUIER remercie l'ensemble des intervenants. La réunion de bilan aura lieu comme indiquée ci-dessus.
- Grande soirée humour : samedi 15 octobre 2016 à 20 h 00. Tarifs : adulte 12 € et enfant 8 €.

13 - RAPPORT DE LA COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES par Monsieur le MAIRE. Monsieur le MAIRE excuse Madame Laurence PIGNÉ de son absence.

- Repas des anciens : réponse à retourner avant le 30 septembre 2016 en mairie.
- Journées de la Sécurité routière : les 4 et 5 novembre 2016.

Monsieur le MAIRE remercie les commerçants, industriels et artisans pour leur participation à la réalisation de la plaquette conçue en partenariat avec le CNIDE (Centre Nationale d'Information et de Documentation sur l'Eau).